



académie d'aix-marseille

## Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/13-595-47 du 29/04/2013

### **APPEL A CANDIDATURE CHARGE(E) DE MISSION DAAC « LECTURE-ÉCRITURE » RECTORAT (ROND POINT DU BOIS DE L'AUNE, PLACE VICTOR SCHÛLCHER, AIX EN PROVENCE)**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme OHANESSIAN - Tel : 04 42 95 29 44 / 06 07 33 48 73 - Fax : 04 42 95 29 71

**Un emploi de professeur (2d degré) détaché à mi-temps à la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle en qualité de chargé(e) de mission « lecture-écriture » est déclaré vacant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de présence régulière dans les locaux de la DAAC situés à Aix en Provence d'une part, de capacité de mobilité dans les quatre départements de l'académie d'autre part et d'une grande disponibilité.**

L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et des domaines artistiques et culturels ainsi que des diverses modalités de partenariat.

Afin de mener à bien cette mission, il doit :

- connaître le projet d'établissement et son volet culturel, les missions de la DAAC, les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets culturels dans le domaine concerné, conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire ;
- veiller en particulier à favoriser la créativité des élèves en impulsant des projets partenariaux liant lecture et écriture et favorisant une production de qualité ;
- avoir une bonne connaissance des programmes de lettres en collège et en lycée, de la littérature classique et contemporaine et de son actualité, en particulier de la littérature de jeunesse et de sa place dans les enseignements des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ;
- faire le lien entre la mission lecture-écriture et la mission maîtrise de la Langue, l'enseignement du Français Langue Etrangère et la lutte contre l'illettrisme ;
- posséder une culture générale étendue et des qualités rédactionnelles, une bonne connaissance de la chaîne du livre et de ses acteurs, une bonne capacité de lecture (participation aux comités de lecture des prix littéraires et expertise), une pratique de l'animation d'ateliers d'écriture ;
- exercer une mission permanente de relais et de coordination entre la délégation académique d'éducation artistique et culturelle et les corps d'inspection concernés, les DASEN par un travail concerté avec les conseillers techniques départementaux dans le domaine culturel (en prenant en compte les 1<sup>er</sup> et 2d degrés), la Délégation Régionale des

Affaires Culturelles, les collectivités territoriales, le tissu associatif, le réseau des bibliothèques, les ressources publiques et privées, les intervenants artistiques et culturels ;

- contribuer au renforcement des coopérations sur le terrain entre administrations, équipes éducatives, professionnels de la culture et collectivités locales, impulser des actions en établissement, en assurer le suivi et l'évaluation ;
- faire preuve de capacités à travailler en équipe, de communication, négociation et d'organisation ;
- maîtriser les outils informatiques et la messagerie électronique.

Cette mission prendra effet à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2013** ; elle sera renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni et en fonction du contexte lié à l'organisation du service.

**Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier par voie hiérarchique avec avis motivé du chef d'établissement** constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 5 juin 2013** dernier délai (le cachet de la poste faisant foi) **à l'adresse suivante :**

Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle  
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal  
Rectorat  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence Cedex 1

Pour tout renseignement :  
Tél: 04 42 95 29 44  
Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

*Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*